



Mairie de BRESSOLS

Septembre 2011

Bressols info



Chers administrés

Les vacances se terminent et notre cité, comme chaque année, va voir nos petits reprendre le chemin de l'école et les grands celui de leur activité professionnelle. L'événement marquant de cet été aura été l'inauguration de la halte nautique qui a connu un brillant succès, tant par l'adhésion des Bressolais à cet événement qu'à la qualité des animations qui y furent proposées. C'est l'occasion pour moi de formuler mes très vives félicitations à l'ensemble des associations locales qui ont pris part remarquablement à cette organisation.

L'ouverture de la structure multi-accueil-petite enfance constitue la nouveauté de cette rentrée. Ce n'est pas moins de 50 familles qui, par le biais du Relais Assistants Maternels (RAM) ou de la crèche, bénéficient de ces services. L'an dernier à la même époque, nous mettions en place le nouveau dispositif de ramassage avec la ligne D des transports montalbanais. Les aménagements nécessaires ont permis de pallier les insuffisances qui sont apparus lors de la mise en service. Aujourd'hui, chacun a pu apprécier la variété et la qualité de ce nouveau service. Libellule (transport à la demande) est aujourd'hui opérationnel. Nous communiquons régulièrement pour vous en expliquer le fonctionnement et pour que vous puissiez vous l'approprier.

La réalisation de la voie d'accès à la Plaine de jeux se poursuit selon les délais prévus. Un retard de deux mois au moins pourrait venir perturber les travaux des vestiaires sportifs du fait de l'indisponibilité imprévue de l'entreprise de gros œuvre. Le court de tennis de Bressols vient d'être refait, un dispositif d'éclairage va permettre d'ouvrir des plages horaires plus importantes pour faire face aux besoins du club.

S'agissant de la Ligne à Grande Vitesse, le tracé H264 retenu en comité territorial est qualifié aujourd'hui de tracé approfondi. Il sera arrêté définitivement fin 2011. A l'occasion de nos discussions avec RFF, nous avons exigé que toutes les solutions visant à éviter le passage en remblai soient étudiées. Nous restons très vigilants car nous n'admettrons jamais que Bressols soit partagé par une muraille de 10 à 12m de hauteur. Cette solution constituerait un préjudice environnemental inacceptable et nous priverait de la capacité d'un aménagement rationnel du territoire communal. Ce dossier préoccupant fait l'objet de toutes nos attentions, en collaboration avec l'association BBV LGV. La mobilisation de tous s'avèrera nécessaire à court terme.

Cette fin d'été a été marquée par la perte de M^{me} Despoux, notre dévouée présidente du Soleil Bressolais. Elle avait investi intensivement la vie associative locale et son départ laisse un grand vide. Nous adressons à sa famille et à l'ensemble des membres du Soleil Bressolais nos condoléances attristées.

Sommaire

Editorial	page 1
Petite enfance - Vie scolaire	page 1 à 3
Environnement - Cadre de vie ...	page 3 et 4
Nouveaux services	page 4
Social	page 5
Travaux - Voirie	page 5
Événements	page 6
Agenda	page 6
Manifestations passées	page 6



Directeur de la publication :

Jean-Louis Ibres

Rédaction des articles :

Communication - commissions

Photographies : Communication

Tirage : 1600 exemplaires

Impression : Imprimerie Express

Jean-Louis IBRES - Maire de Bressols

PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE

Un pôle petite enfance pour la commune

Bressols s'est doté d'un équipement permettant d'offrir diverses solutions en matière de garde d'enfants. Pour faciliter la vie des parents, et permettre aux plus petits de mieux grandir, c'est tout un réseau qui s'est créé sous l'appellation « Pôle Petite Enfance ». Il ouvre ses portes avenue de la Gare dès septembre 2011.



Pom d'api : un multi-accueil pour des besoins réguliers ou occasionnels

« Pom d'api » propose différents types d'accueil pour les tout petits âgés de 2 mois à 4 ans et demi. Si vous avez besoin d'une garde régulière et planifiée ou des besoins ponctuels (un rendez-vous à ne pas manquer) ou tout simplement si vous souhaitez que votre enfant participe occasionnellement à des ateliers collectifs n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice, M^{me} Counor. Elle vous donnera les informations nécessaires ainsi que les disponibilités pour le créneau horaire et les jours souhaités. Un minimum de deux heures consécutives d'accueil vous sera toutefois demandé. Le dossier de pré-inscription peut être retiré en mairie ou téléchargé sur le site Internet de la commune.

Ces formalités effectuées, les enfants seront accueillis par une équipe qualifiée (diplômées de la Petite Enfance) dans des locaux tout spécialement conçus et adaptés. Le projet pédagogique de cette structure est de permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme, au travers d'ateliers aussi divers que créatifs. Différents espaces sont organisés faisant la part belle aux jeux d'imitation ou d'expression. Toute l'équipe est d'ores et déjà mobilisée pour dire « Bienvenue à Pom d'api »

Multi-accueil Pom d'api : avenue de la Gare - Tél : 05.63.65.11.23

Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.



Le RAM fait sa rentrée

Le Relais Assistants Maternels du Grand Montauban reçoit les parents sur rendez-vous, dès septembre au pôle petite enfance bressolais, pour les accompagner dans la recherche de leur assistant maternel. Afin d'être au plus près des besoins d'accueil des familles, le relais travaille en étroite collaboration avec le centre multi-accueil Pom d'api, en informant les parents sur les différents modes de garde de la petite enfance de la commune. Les parents pourront choisir l'accueil le plus approprié à leur situation, selon leurs critères : souplesse horaire, socialisation, respect du développement et de l'éveil de leur enfant... Les parents seront informés sur les démarches administratives et recevront une liste d'assistants maternels avec leurs disponibilités.

Le relais, c'est aussi un accompagnement des professionnels : rendez-vous individuels, informations sur le développement de l'enfant, réunions à thème tous les mois. Les assistants maternels de Bressols travaillent avec leurs collègues du Grand Montauban à l'élaboration d'un livret d'accueil.

Pour les enfants, le relais ce sont des matinées d'éveil dans les locaux de la ludothèque, pour des découvertes sensorielles et culturelles, des rencontres socialisantes entre pairs ! Au programme cette année, un projet en partenariat avec la médiathèque avec des ateliers autour des sens, mais aussi le souhait de rencontres interprofessionnelles avec l'équipe de Pom d'api et intergénérationnelles avec le Soleil Bressolais !



Cantine

Les familles doivent créditer à l'avance en mairie leur "compte restauration" ouvert au nom de leur(s) enfant(s) lors de l'inscription. Un reçu est fourni aux familles à chaque paiement pour suivre l'état de leur compte. Tout repas réservé sera débité sur le compte restauration. Seules les absences justifiées par un certificat médical ou les absences du fait de l'école (sorties, classes de découvertes, absence d'enseignants) donneront lieu à une non facturation. Il sera possible d'annuler ou de modifier sans frais les jours de fréquentation en prévenant une semaine à l'avance le service d'inscription en mairie.

Tarifs : 2€ le repas

Garderie

Horaires :

Maternelle : la garderie fonctionne le matin de 7h30 à 8h50 et le soir jusqu'à 18h30.

Élémentaire : garderie le matin de 7h00 à 8h50, et le soir jusqu'à 18h30.

La prise en charge des enfants durant le temps périscolaire de 7h30 à 8h40 et de 16h50 à 18h30 est payante. Les factures sont transmises dans le cartable de votre enfant et à régler en mairie.

Tarifs :

- Forfait au trimestre :

Si revenus nets imposables du foyer > 24 000 €/an (avant déductions d'impôts) : 30 € pour le 1^{er} enfant / 20 € pour le 2^{ème} enfant / gratuit pour le 3^{ème} enfant

Si revenus nets imposables du foyer < 24 000 €/an (avant déductions d'impôts) : 10 € pour le 1^{er} enfant / 7 € pour le 2^{ème} enfant / gratuit pour le 3^{ème} enfant

- Ponctuellement : 2 € pour chaque temps de présence

Etude surveillée

Horaires :

De 17 h à 18 h sur inscription préalable.

Les enfants sont inscrits au trimestre et doivent être assidus.

Les enfants en étude ne peuvent pas être récupérés de 17 à 18 h

Transports scolaires

La commune met à disposition des familles un ramassage scolaire gratuit tant pour les enfants fréquentant les écoles de Bressols que pour les collégiens et lycéens scolarisés dans les établissements du département.

L'ALSH en 2011

Cette année les enfants du centre de loisirs ont confirmé leurs talents d'artistes grâce à la réalisation d'un projet ambitieux. Mobilisés tous les mercredis autour de la thématique de MIAM, ils ont imaginé une œuvre pleine d'originalité en utilisant des faïences de récupération. Durant le séjour de printemps, un travail acrylique sur toile était venu décorer le restaurant scolaire sur le thème "d'infinis paysages".

Cet été à Brial, les murs du centre aéré ont été de nouveau investis par les pinceaux afin de prolonger la fresque murale. Six semaines d'un travail technique et soigné ont été nécessaires à la réalisation d'une grande mosaïque qui ornera désormais les murs du préau. Ce projet pédagogique pleinement abouti, cher au directeur du centre Sébastien Aubert, a révélé la qualité des artistes et la motivation de leur encadrement. Le spectacle offert lors du dernier vendredi de juillet a permis aux spectateurs présents -familles, amis, élus- d'apprécier une autre facette des capacités artistiques des enfants et l'excellent travail de tous les animateurs. La remarquable implication des familles a permis de clôturer chaleureusement cette soirée, gage d'un avenir du centre aéré, sous les meilleurs auspices.

Le service de Centre de Loisirs est géré par la communauté d'agglomération du Grand Montauban. Inscription possible par Internet via ESPACE FAMILLE sur www.montauban.com

Renseignements et inscription :

Direction Enfance-Jeunesse

895 rue du Ramièrou - 82000 Montauban - Tél : 05.63.91.61.00 - Fax 05.63.91.61.09

Du lundi au vendredi - 8h00-18h00 sans interruption

Permanence à Bressols à partir du 13 septembre les mardis toute la journée et samedis matins. Tél : 05.63.02.27.51



ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

Pas de vacances pour le dossier LGV



Comme vous en avez été immédiatement informés dans le Bressols Info spécial LGV n°5, le comité de pilotage du 23 juin a validé l'hypothèse de tracé à approfondir (H264 sur Bressols). Depuis cette date, les rencontres de travail se poursuivent pour :

- Préciser les ajustements du tracé
- Déterminer le mode de passage
- Préciser les rétablissements prioritaires de voirie
- Mettre en place le comité gare

Toute modification locale du tracé ayant des effets sur plusieurs kilomètres de part et d'autre, les ajustements ne devraient être que marginaux, de l'ordre de la dizaine de mètres en latéral, sur le territoire de la commune.

Le mode de passage est le point d'achoppement majeur de ces réunions de travail. La LGV devant traverser Bressols à plus de dix mètres de haut, deux logiques s'affrontent : celle de RFF, privilégiant un remblai moins coûteux à construire, et celle de la commune optant pour un viaduc qui permettrait une meilleure intégration dans le paysage et laisserait de grandes possibilités de développement futur. Le plan de rétablissement des voiries est directement lié au choix qui sera fait d'un remblai ou d'un viaduc.

Le comité gare a pour objectif de préciser les fonctionnalités de la gare (TGV+TER+routière), ses dessertes (routes nouvelles et parkings) et son intégration dans un plan d'urbanisme futur (zones d'habitat et d'activités économiques).

C'est au rythme d'une réunion par semaine et de nombreux échanges de courriers que se poursuit le travail sur ce dossier sensible et très lourd.

Bressols 1^{er} au concours des villes et villages fleuris



Depuis 1959, le concours départemental des villes et villages fleuris récompense les communes pour leur fleurissement, le patrimoine paysager et les techniques employées notamment en matière d'écologie et de développement durable. Cette année, la gestion de l'eau, l'inventaire et la protection des espaces naturels, la gestion raisonnée des produits chimiques et la mise en place de techniques alternatives ont pris une place prépondérante dans la notation. Pas moins de 154 communes étaient inscrites, confirmant l'engouement croissant pour cette compétition.

Raymond Massip, président du jury, a conduit la délégation chargée de visiter les communes de plus de 3 000 habitants, présente sur Bressols le 29 juin. La ville s'illustre à ce concours depuis plusieurs années. En 2010, elle s'était vue remettre le premier prix ex-aequo avec Nègrepelisse des villes dont la population est comprise entre 3 001 et 15 000 habitants. Fin juillet, le palmarès a enfin été dévoilé. Bressols finit seul en tête en se voyant décerner de

nouveau le premier prix. Cette distinction vient récompenser la qualité du fleurissement mais également le travail des jardiniers de la ville, soucieux de mettre en valeur la commune grâce à des espaces verts toujours plus fournis et bien entretenus.

Protection contre le bruit de l'A20 : une collaboration Etat-Commune-ASF réussie

Les travaux de protection contre le bruit rendus possibles par l'engagement « Paquet vert autoroutier » sont actés. Ils débuteront au second semestre 2011 et seront totalement réalisés au cours de l'année 2012.

Ces travaux comprennent :

- L'amélioration des protections phoniques de 18 habitations anciennes situées à proximité de l'autoroute ;
- La construction de 1 kilomètre de murs anti-bruit en 4 tronçons (—), au droit des zones d'habitat les plus proches de l'autoroute ;
- La réfection de la bande de roulement avec un revêtement à bas niveau sonore.

Ces travaux sous la maîtrise d'ouvrage des ASF amélioreront considérablement le confort des riverains de l'autoroute A 20.



Limitons le nombre de chats errants



Les chats errants sont très nombreux et se regroupent en plusieurs sites du village, provoquant de réelles nuisances (bruits nocturnes, dégradation des biens, transmission de maladies...). Pour en limiter la reproduction, une campagne de stérilisation sera prochainement entreprise avec l'aide de l'association « les amis des chats ». Nous rappelons que les animaux domestiques doivent obligatoirement être identifiés (tatouage ; patch RFID ; collier avec nom et adresse du propriétaire). Il peut être judicieux de faire stériliser votre chat domestique. Cette opération est réalisée à titre onéreux par un vétérinaire. Sous certaines conditions, l'association « les amis des chats » peut prendre en charge une partie de ces frais.

Les amis des chats : La Mairie - 82150 Roquecor. Site internet : <http://les-amis-des-chats.com>

Plan climat : vers la concrétisation



Difficile de parler du plan climat et surtout de se faire entendre, tant le sujet porte en lui les germes du débat contradictoire. Il n'en reste pas moins que, convaincus par la nécessité et contraints par les engagements nationaux, nous travaillons avec le Grand Montauban dans une réflexion et des actions visant à limiter la production des gaz à effet de serre, en réalisant ainsi des économies d'énergie.

A la suite de ce travail de réflexion ont été lancées les pistes d'actions. Dans une volonté d'atteindre les objectifs fixés, chaque partenaire (communes, chambres consulaires, entreprises...) a adopté le principe d'une charte d'engagements. Au-delà de cette démarche, un discours quotidien doit nous amener dans une action pédagogique à convaincre de la nécessité de comportements nouveaux. Dans cet esprit, les enfants du centre aéré, encadrés par les volontaires du Soleil Bressolais, ont animé une action éco-citoyenne de collecte et de

tri des déchets encombrant les fossés de Brial. Cette action intergénérationnelle exemplaire nous permet de saluer la mémoire et de rendre hommage à M^{me} Despoux pour son implication généreuse.

Le Plan Climat, au sein de la démarche de développement durable, c'est aussi l'effort porté sur l'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, de composteurs ; c'est l'aide matérielle et technique gratuite à travers l'espace "Info Energie" situé Boulevard Hubert Guoze à Montauban (chauffe eaux solaires, VMC double flux, matériaux d'isolation, etc...). C'est un débat sur les déplacements doux, les sentiers de randonnée. C'est un discours au quotidien, non exhaustif, qui manifeste une prise de conscience envers les générations futures.

NOUVEAUX SERVICES

Nathalie Barou



Elle vous propose des cours de langues en anglais et espagnol :
Soutien scolaire de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
Préparation à l'entrée au collège ;
Articulation des cours entre apprentissages oral et écrit.

Diplômée Master I Enseignement et Formation - ICT Toulouse / Licence LEA Commerce International - Contact : 05 63 02 92 45 / Port - 06 50 09 71 91 - Mail : n.barou@orange.fr

Association Miguel de Cervantes



Elle ouvre son antenne à Bressols :

Cours d'espagnol destinés à l'apprentissage ou au perfectionnement pour adultes et adolescents, séances d'entraînement à la conversation, les lundis ou mardis (selon convenance) à la salle Couturier.

Contact : Patricia Rodriguez 06 62 24 68 31

Site : www.cervantes82.fr

SOCIAL

Soirée solidarité 2011 : les châtaignes font leur grand retour



Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, en association avec la Mairie de Bressols, vous donnent rendez-vous le :

Samedi 15 octobre 2011

sous le préau du Centre de Loisirs de Brial à partir de 19h30

Venez vous réchauffer autour des braseros pour déguster châtaignes et grillades... un verre de vin chaud à la main ! Une piste de danse est prévue pour ceux qui souhaitent se dégourdir les jambes. Les fonds récoltés lors de cette soirée sont entièrement reversés au budget du CCAS et servent à venir en aide aux plus démunis de notre commune. Alors, n'hésitez plus ! Venez nombreux accompagner de vos parents et vos amis ! La bonne humeur est de rigueur pour cette soirée de solidarité.

La journée Têtes d'argent et Age d'or se prépare

La traditionnelle journée consacrée à nos aînés prend forme. Si vous habitez Bressols et que vous aurez 70 ans ou plus au 31 décembre prochain, ou bien si vous adhérez au club du Soleil Bressolais, alors nous serons heureux de vous accueillir

Le jeudi 24 novembre

à la salle polyvalente à partir de 12h

Un apéritif, suivi du traditionnel repas et d'un spectacle vous attendent ! Ne manquez pas ce moment de convivialité et de détente. Réservez dès aujourd'hui votre place en vous inscrivant auprès du secrétariat de la mairie (05.63.02.95.16)

ou en retournant le coupon-réponse qui vous sera prochainement adressé par courrier. Votre conjoint est le bienvenu, et si votre état de santé le nécessite, nous étudierons la possibilité de vous faire accompagner par une personne de votre choix. En cas de difficultés de déplacement, le secrétariat de la mairie se fera un plaisir d'organiser un co-voiturage.



TRAVAUX



Plaine de jeux : construction des vestiaires et de la voie d'accès Sud



Les terrains de tennis ont fait peau neuve



Les logements sociaux, rue du Touron, prennent forme

ÉVÉNEMENTS

Forum des associations 2011

Pour resserrer les liens entre la population et les associations qui irriguent la vie communale, la salle polyvalente et ses espaces annexes accueilleront le 11 septembre prochain, de 10h à 18h, le 2^e forum des associations de Bressols. Ce sera une nouvelle occasion, attendue, de présenter toute la richesse et la générosité de notre tissu associatif.

2011, année des bénévoles

Ce forum fera l'objet d'une réflexion autour du rôle capital des bénévoles qui donnent un peu de leur temps ou qui par conviction militante, œuvrent dans une démarche d'ouverture à la citoyenneté. Les visions trop souvent à court terme nous masquent l'importance de leur travail de fond.

Nous vous attendons nombreux pour que cette fête soit l'occasion de rencontrer, de découvrir et, qui sait, de faire germer des vocations. Cette journée est la vôtre. Tout sera mis en œuvre pour que le meilleur accueil vous soit réservé.



3 jours de fête à Bressols !

Les 16, 17 et 18 septembre prochains aura lieu la fête de Bressols. Le Comité des fêtes a préparé un programme pour plaire au plus grand nombre : fête foraine, concours de pétanque, concert, bal musette, messe et cérémonie au monument aux morts, apéritif gratuit pour tous, vide grenier. Nous vous attendons nombreux pour cet événement !

Au programme

Vendredi

Fête foraine en soirée

Samedi

14h00 concours de pétanque

Fête foraine (après-midi et soir)

22h00-02h00 Star music à la salle polyvalente

Dimanche

8h-18h Vide grenier à la salle polyvalente et parking

11h00 Grand-messe

12h15 Dépôt de gerbe au monument aux morts

12h45 Apéritif

Fête foraine (après-midi et soir)

18h00-19h00 Bal musette avec Sylvie Nauges - salle polyvalente

21h30-02h00 Animation avec Sylvie Nauges - salle polyvalente

AGENDA

SEPTEMBRE

- 11 septembre : Forum des associations - Salle polyvalente
- 16 au 18 septembre : Fête de Bressols (vide grenier dimanche)
- 25 septembre : Vide grenier, organisé par l'école de rugby - Salle polyvalente et parking

OCTOBRE

- 1^{er}-2 octobre : Quilles de Huit - Boulodrome T. Donadio (Stade)
- 7 octobre : Loto clubs aviron, foot et rugby - Salle polyvalente
- 15 octobre : Soirée Châtaignes organisée par le CCAS - Centre de loisirs de Brial
- 16 octobre : Loto du Soleil Bressolais - Salle polyvalente

- 21 octobre : Loto clubs aviron, foot et rugby - Salle polyvalente
- 30 octobre : Challenge Chalou, organisé par l'école de rugby - Stade de rugby

NOVEMBRE

- 4 novembre : Loto clubs aviron, foot et rugby - Salle polyvalente
- 6 novembre : Vide grenier - Salle polyvalente et parking
- 18 novembre : Loto clubs aviron, foot et rugby - Salle polyvalente
- 24 novembre : Journée Têtes d'Argent Age d'Or organisée par le CCAS - Salle polyvalente
- 27 novembre : Concours tir à l'arc femme organisé par les Archers Bressolais - Salle polyvalente

MANIFESTATION PASSÉE...

Inauguration de la halte nautique



Samedi 2 juillet, la halte nautique de Bressols a été inaugurée sous un soleil radieux.

Le dimanche, un marché gourmand au son des orgues de Barbarie a attiré la foule, faisant de cet événement un véritable succès populaire.